

# COMMUNE D'AUBERVILLIERS

DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 4. RÈGLEMENT

#### 4.2. Annexe du règlement



Arrêté le : 18 février 2010

Enquête publique : du 08 juin au 16 juillet 2010

Approuvé le : 21 OCT. 2010





Le présent document, intitulé la légende du règlement, se situe à l'interface entre le règlement écrit du PLU (pièce n° 4-1) et le plan de zonage (pièces n° 4-3).

Il a pour objet de préciser l'application de servitudes d'urbanisme particulières, ainsi que la portée de dispositions reportées graphiquement sur le plan de zonage.

## Sommaire

<b>1 – Les servitudes d’urbanisme particulières.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 – Les emplacements réservés.....</b>	<b>5</b>
<b>1.2 – Les emplacements réservés pour logements sociaux.....</b>	<b>9</b>
<b>1.3 – Les localisations d’espaces et d’équipements à créer.....</b>	<b>9</b>
<b>1.4 – La servitude de constructibilité limitée .....</b>	<b>12</b>
<b>2 - Dispositions graphiques réglementaires.....</b>	<b>13</b>
<b>2.1 – Les marges de recul des constructions.....</b>	<b>13</b>
<b>2.2 – Les espaces plantés ou à planter.....</b>	<b>13</b>
<b>2.3 – Les linéaires d’activités.....</b>	<b>13</b>
<b>2.4 – Les percées visuelles.....</b>	<b>13</b>
<b>2.5 – Les filets de hauteur.....</b>	<b>13</b>
<b>2.6 – Les secteurs de renaturation des sols.....</b>	<b>13</b>
<b>3 - Les secteurs faisant l’objet d’orientations.....</b>	<b>15</b>
<b>4 - Les protections du patrimoine vegetal .....</b>	<b>17</b>
<b>4-1 – Les éléments de paysage a préserver (article 13 du reglement).....</b>	<b>17</b>
<b>4.2 – Les arbres et alignements d’arbres (article 13 du reglement).....</b>	<b>17</b>
<b>5 – La protection du patrimoine bâti d’intérêt local .....</b>	<b>23</b>



# 1 – LES SERVITUDES D'URBANISME PARTICULIÈRES

## 1.1 – LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

En application des articles L.123-1-8° et R.123-11 d) du Code de l'Urbanisme, des emplacements réservés pour voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts peuvent être inscrits dans le P.L.U.

- **L'inscription dans le PLU**

Les emplacements réservés sont repérés sur le document graphique par une trame particulière et identifiés par un numéro.

Ce numéro permet d'identifier, dans le tableau figurant ci-après, la destination de l'emplacement réservé et son bénéficiaire.

- **Les effets**

Toute construction ou aménagement dont la destination est différente de celle de l'emplacement réservé est interdite, sauf à titre précaire.

Un droit de délaissement est ouvert au propriétaire d'un terrain concerné par une telle servitude, conformément aux dispositions de l'article L.123-17. Il a ainsi la possibilité de mettre la collectivité ou l'organisme public, bénéficiaire de la réserve, en demeure d'acquiescer son terrain, selon les modalités définies aux articles L.230-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Pour le calcul des droits à construire, les emplacements réservés sont déduits de la superficie du terrain conformément à l'article R.123-10 du code de l'urbanisme. Toutefois, le propriétaire peut bénéficier de l'application du COS sur l'ensemble de son terrain s'il cède gratuitement la partie de celui-ci grevée par l'emplacement réservé (article R.123-10 du code de l'urbanisme).

➤ **Liste des emplacements réservés**

**Emplacements réservés au titre de l'article L.123-1,8° du code de l'urbanisme**

Nom	Bénéficiaire	Objet	Destination
C74	Commune	Recréation de la rue des Fillettes au sud de la rue des Gardinoux, emprise moyenne variable, incluant le passage d'un transport en site propre, de 13 à 7 mètres ( pour un total de 28 mètres avec emplacement réservé sur le territoire de la ville de Saint	Voirie
C34	Commune	Elargissement de la rue de la Haie Coq entre l'avenue Victor Hugo (R.N. 301) et la rue du Pilier, 16 mètres unilatéral Est	Voirie
C73	Commune	Elargissement unilatéral sud de la rue des Gardinoux séquence rue de la Haie Coq / rue du Pilier, emprise globale 20 mètres	Voirie
C4	Commune	Elargissement unilatéral sud de la rue des Gardinoux, séquence rue de la Haie Coq / avenue Victor Hugo, emprise 16 mètres	Voirie
C68	Commune	Elargissement de la rue Waldeck Rochet, emprise 28 mètres	Voirie
C67	Commune	Elargissement unilatéral sud de la rue Saint-Gobain, emprise globale 24 mètres	Voirie
C7	Commune	Elargissement ponctuel de la rue Emile Augier	Voirie
C63	Commune	Rive est du canal Saint-Denis, cheminement piéton public le long du domaine public fluvial du canal Saint-Denis, emprise variable (2 à 7 mètres)	Voirie
C9	Commune	Aire d'accueil des gens du voyage	Equipement
C61	Commune	Equipement scolaire rue du Chemin Vert	Equipement
C11	Commune	Elargissement ponctuel de la rue du Port	Voirie
C52	Commune	Aménagement du carrefour de la rue Rayer et de la rue Heurtault. Elargissement de la rue Nicolas Rayer entre la rue Heurtault et la rue du Port	Voirie
C13	Commune	Aménagement carrefour de la rue Heurtault et de la rue des Noyers	Voirie
C14	Commune	Elargissement de la rue Schaeffer entre la rue du Moutier et la rue Edgar Quinet 12 mètres unilatéralement	Voirie
C36	Commune	Prolongement de la rue Louis Fourier entre la rue du Goulet et la rue Heurtault, emprise à 16 mètres	Voirie
C16	Commune	Conservatoire à rayonnement régional : création d'équipement rue Edouard Poisson	Equipement
C17	Commune	Equipement scolaire rue Sadi Carnot	Equipement
C77	Commune	Elargissement unilatéral sud de la rue Pierre Larousse, emprise globale 8 mètres	Voirie
C15	Commune	Equipement scolaire (périmètre cheminée - périmètre historique)	Equipement
C20	Commune	Equipement hospitalier rue de la Nouvelle France	Equipement
C44	Commune	Elargissement de la rue Réchossière entre la place Cottin et l'avenue Jean Jaurès, 10 à 16 mètres.	Voirie
C47	Commune	Prolongement de la rue Paul Doumer jusqu'à la rue Schaeffer - largeur 16m	Voirie

C41	Commune	Voie nouvelle entre la rue Schaeffer et la rue de Crèvecoeur	Voirie
C23	Commune	Equipement scolaire rue Paul Doumer	Equipement
C25	Commune	Aménagement d'un espace public autour du marché du Montfort	Voirie
C26	Commune	Voie nord-sud Nouvelle France-Clos Bénard	Voirie
C27	Commune	Voie nord-sud Nouvelle France-Delalain	Voirie
D1	Département	Elargissement unilatéral sud de la RD 20 (rue du Landy) entre la limite communale de Saint-Denis et le boulevard Félix Faure, emprise globale 28 mètres	Voirie
D13	Département	Elargissement unilatéral nord de la R.D. 30 (ex R.D. 32 bis, rue Francis de Préssensé) entre le canal Saint-Denis à l'ouest et la rue Saint-Denis en limite communale avec Saint-Denis à l'est, emprise globale de 24 à 30 mètres	Voirie
D5	Département	Elargissement de la R.D. 27 (ex R.D. 31, rue Saint-Denis) entre la R.D. 30 (ex R.D. 32 bis, rue Francis de Préssensé) et la rue Heurtault, emprise 24 mètres	Voirie
D6	Département	Elargissement de la R.D. 27 (rue Heurtault, rue Crèvecoeur, rue D. Casanova) entre la rue Saint-Denis et la rue Schaeffer, emprise à 21 m unilatéral nord, entre la rue Schaeffer et la rue du Pont Blanc, emprise 22 m	Voirie
D7	Département	Elargissement de la R.D. 27 (rue Danielle Casanova) entre la R.D. 114 (rue du Pont-Blanc) et la rue Elisée Reclus. Emprise 22 mètres unilatéral nord	Voirie
D8	Département	Elargissement du C.D. 114 (rue Henri Barbusse) (rue du Pont Blanc) entre la limite communale de la Courneuve et le C.D. 20 avenue de la République - 28 m bilatéral	Voirie
D11	Département	Elargissement du boulevard Felix Faure entre la RD 20 (rue du Landy) et la rue Heurtault (emprise 30 m)	Voirie
D12	Département	Création de la RD 20 (rue Sadi Carnot) entre la R.N. 301 (av. Victor Hugo) et l'avenue de la République, emprise variable de 20 à 40 mètres	Voirie
D9	Département	Réserve pour un espace vert public. (Fort d'Aubervilliers)	Equipement
E1	Etat - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Campus Condorcet - projet de campus universitaire porté par la Fondation Campus Condorcet sise 4 rue de la Croix Faron 93120 Saint Denis Plaine	Equipement
P1	Plaine Commune	Aménagement de la place de la Porte d'Aubervilliers	Voirie
P2	Plaine Commune	Voie nouvelle 10 mètres Sud Plaine	Voirie
P3	Plaine commune	Elargissement de 2 mètres du chemin des Marcreux	Voirie
P4	Plaine Commune	Place du Front Populaire	Voirie
P5	Plaine Commune	Création d'une nouvelle voie est / ouest depuis la rue des Fillettes jusqu'au quai Lucien Lefranc, emprise 28 mètres	Voirie
P6	Plaine Commune	Franchissement du canal de Saint-Denis au Nord du Pont de Stains	Voirie
P7	Plaine Commune	Espace vert entre le quai Lucien Lefranc et la rue la Haie Coq	Equipement
P8	Plaine Commune	Création d'une voie nouvelle à l'est de la rue des Fillettes en direction de la future voie nord/sud, emprise 14 mètres	Voirie
P9	Plaine Commune	Percement d'une voie nouvelle nord / sud entre la rue du Landy et la rue Saint-Gobain, emprise de 28 mètres, dans le prolongement de la rue Waldeck Rochet	Voirie

P10	Plaine Commune	Elargissement pour achèvement de la rue Paul Lafargue au débouché de la rue du Landy	Voirie
P11	Plaine Commune	Voie nouvelle traversante rue du Landy - rue G.Lamy	Voirie
P12	Plaine Commune	Extension du square Roser + création d'un square linéaire entre la rue Albinet et le quai Adrien Agnès	Voirie
P13	Plaine Commune	Elargissement de la rue Albinet côté Est	Voirie
P14	Plaine Commune	Centre aquatique	Equipement
P15	Plaine Commune	Futur Tram'Y Sud	Voirie
P16	Plaine Commune	Liaison quai J.M. Djibaro - chemin du Haut Saint-Denis	Voirie
P17	Plaine Commune	Voie de désenclavement Nord-Abattoir	Voirie
P18	Plaine Commune	Voie nouvelle est / ouest entre la rue Marcel Carné et la rue Saint-Denis, et la translation plus au sud de la rue du Chemin Vert emprise variable	Voirie
P19	Plaine Commune	Création d'une voie : Emile Dubois	Voirie
P20	Plaine Commune	Passage îlot Machouart-rue de l'Echange	Voirie
P21	Plaine Commune	Voie nouvelle (terrain ville de Paris)	Voirie
P22	Plaine Commune	Prolongement impasse desservant école de la deuxième chance	Voirie
P23	Plaine Commune	Espace vert entre le chemin latéral du canal de St-Denis et le boulevard Felix Faure	Equipement
P24	Plaine Commune	Mail opération centre-ville	Voirie
P25	Plaine Commune	Voie opération nouvelle centre-ville	Voirie
P26	Plaine Commune	Création d'une nouvelle voie entre le carrefour du Pont de Stains, avenue Victor Hugo et le domaine public fluvial, emprise 28 mètres	Voirie
P27	Plaine Commune	Voie nouvelle Félix Faure-Canal	Voirie
P28	Plaine Commune	Franchissement du canal de Saint-Denis au droit de la rue Pierre Larousse	Voirie
P29	Plaine Commune	Elargissement pour Pont Pierre Larousse. Emprise de 2m30 moyen.	Voirie
P30	Plaine Commune	Canalisation à vocation de mail piéton	Voirie

## 1.2 – LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR LOGEMENTS SOCIAUX

En application de l'article L.123-2,b du Code de l'Urbanisme, des emplacements réservés pour réaliser des logements sociaux peuvent être inscrits dans le P.L.U.

Cette servitude d'urbanisme particulière a pour effet de rendre obligatoire la création de logements sociaux lors de la réalisation de tout programme de construction comportant des logements.

Sur ces emplacements peuvent être réalisées des opérations comportant un programme mixte, du logement avec du commerce en rez-de-chaussée, par exemple. Dans ce cas, seule la partie de l'opération concernant la SHON destinée à l'habitat est soumise à la servitude.

Les logements qui doivent être réalisés dans ces opérations sont des logements locatifs bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat.

Les terrains réservés sont repérés au plan de zonage par une lettre et numéro qui renvoie à une liste ci-dessous établie, laquelle précise la superficie totale de la réserve et la collectivité bénéficiaire et la proportion (en %) de la surface hors œuvre nette (SHON) de l'opération, ou de la partie de l'opération, qui doit être affectée aux logements sociaux.

### Emplacements réservés au titre de l'article L.123-2,b du code de l'urbanisme

Nom	Bénéficiaire	Pourcentage minimum de SHON affecté à du logement aidé	Référence cadastrale
A	Plaine Commune	100% de SHON affectés à du logement aidé	H : 208

## 1.3 – LES LOCALISATIONS D'ESPACES ET D'ÉQUIPEMENTS À CRÉER

En application de l'article L 123-2-c du Code de l'Urbanisme, le P.L.U. peut, dans les zones urbaines, instituer une servitude consistant à indiquer la localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier, en délimitant les terrains qui peuvent être concernés par ces équipements.

Il s'agit d'un principe de localisation, le tracé ou l'emprise exacte de l'équipement n'étant pas défini précisément. Cet outil permet donc d'indiquer dans le P.L.U. les lieux où se situeront certains équipements d'intérêt collectif, sans que leurs délimitations soient précisément établies.

Cette servitude n'a pas pour effet de rendre inconstructibles les terrains concernés. Des permis de construire peuvent être délivrés dès lors qu'ils ne compromettent pas la réalisation de l'équipement prévu ou qu'ils intègrent sa réalisation.

La servitude figure aux plans de zonage par des symboles différents selon la nature de l'équipement prévu. Chaque localisation est identifiée par une lettre et un numéro qui renvoient à la liste des localisations (cf ci-après).

**La liste des localisations précise les caractéristiques des équipements projetés ainsi que les terrains concernés par l'indication des références cadastrales des terrains ou des parties de terrain concernés par chaque servitude.**

Un droit de délaissement est ouvert au propriétaire d'un terrain concerné par une telle servitude, conformément aux dispositions de l'article L 123-17. Il a ainsi la possibilité de mettre la collectivité ou l'organisme public, bénéficiaire de la réserve, en demeure d'acquiescer son terrain, selon les modalités définies aux articles L 230-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

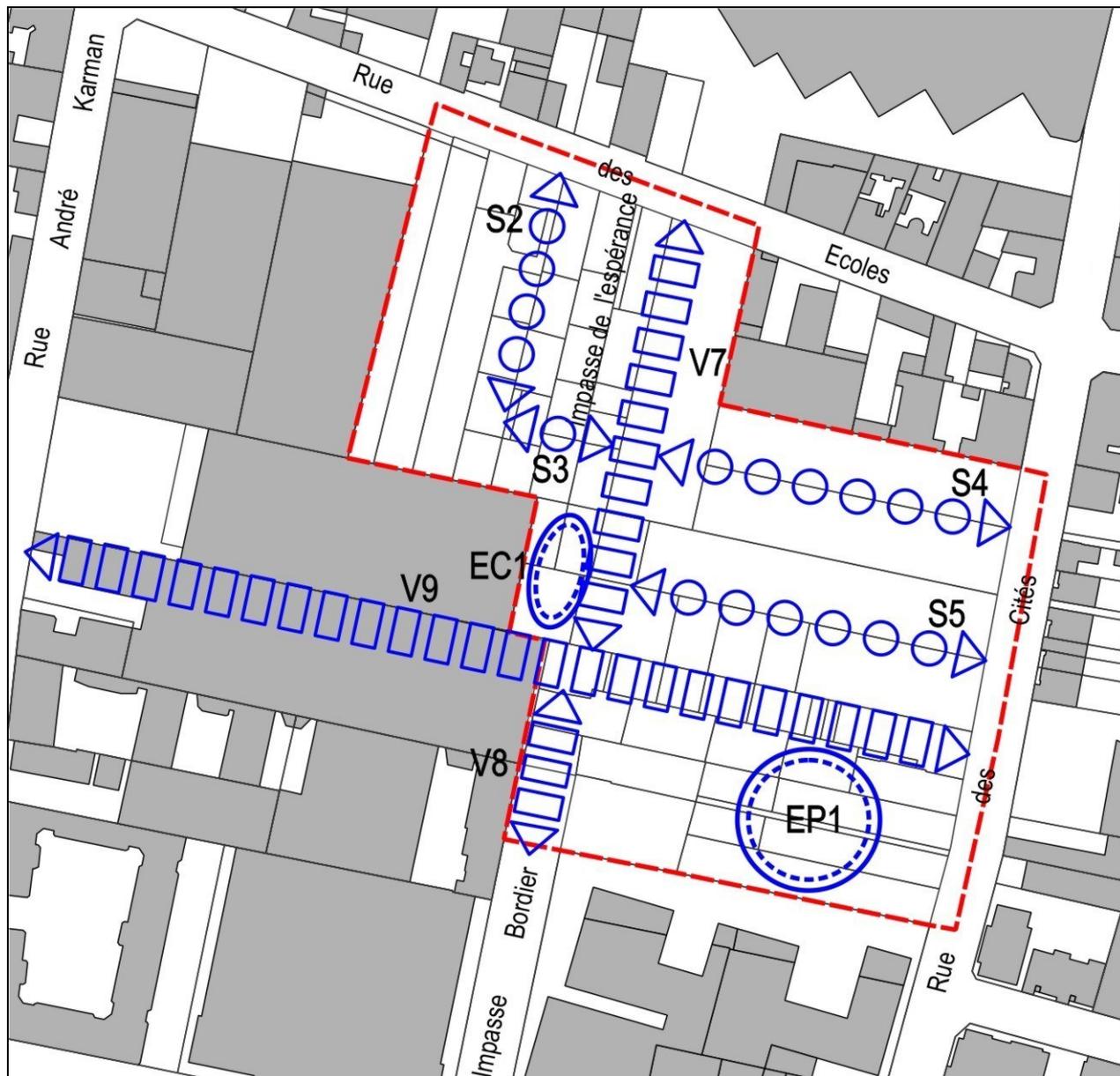
Pour le calcul des droits à construire, les emplacements réservés sont déduits de la superficie du terrain conformément à l'article R.123-10 du code de l'urbanisme. Toutefois, le propriétaire peut bénéficier de l'application du COS sur l'ensemble de son terrain s'il cède gratuitement la partie de son terrain grevée par l'emplacement réservé (article R.123-10 du code de l'urbanisme).

➤ **Liste des localisations d'espaces et d'équipements à créer**

**Localisations prévues au titre de l'article L.123-2,c du code de l'urbanisme**

Nom	Objet	Destination	Références cadastrales
V1	Voie nouvelle Casanova-Hémet	Voirie	AE : 17-18-19-20-21-22 ; AG : 146-147
V2	Voie nouvelle Réchossière-Nouvelle France	Voirie	AX : 83-144-145-173-177
V3	Voie nouvelle entre rue G. Delalain et République	Voirie	AY : 50-82-93
V4	Voie nouvelle Carnot-République	Voirie	AY : 16-17-18-20-21-29-38-67-83-85-87
V5	Nord-sud flot Réchossière et voies est-ouest entre Quentin et Tilleuls	Voirie	AU : 6-88-93-95-96-97-98 ; AT : 53-54 ; AS : 45-51 ; AP : 151-160-161-218-219
V6	Voie nouvelle La Motte-Jaurés	Voirie	AS : 111
V7	Liaison depuis la rue des Ecoles	Voirie	BF : 38-44-55
V8	Liaison depuis l'impasse Bordier	Voirie	BF : 23-25-114
V9	Voie est-ouest entre A.Karman-Cités-Barbusse	Voirie	BE : 30-32-34 ; BF : 19-20-22-23-25-26-27-28-29-30-31-116-145-148
S1	Maladrerie - cheminement piétons	Sente	AP : 179-197-199 ; AQ : 354
S2	Liaison depuis la rue des Ecoles	Sente	BF : 72-73-74-75-76-77
S3	Liaison entre S2 et V7	Sente	BF : 59-60-61-62-149-150
S4	Liaison entre S3 et la rue des Cités	Sente	BF : 46-47-55
S5	Liaison entre V2 et la rue des Cités	Sente	BF : 34-35-36-37-38-44-45
EC1	Espace de centralié	Espace public	BF : 38-40-42-43
EP1	Equipement sportif rue des Cités	Equipement	BF : 10-11-12-15-16-17-19-20-147
EP2	Equipement petite enfance rue Léopold Réchossière	Equipement	AX : 68-72-73-199

➤ **Les localisations de la zone UG 1 « les Impasses »**



## 1.4 – LA SERVITUDE DE CONSTRUCTIBILITÉ LIMITÉE

En application des articles L 123-2-a et R 123-12-1° du Code de l'Urbanisme, le P.L.U. peut instituer en zones urbaines une servitude consistant à limiter les droits à construire, dans un périmètre délimité et pour une durée au plus de cinq ans, dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global. Ainsi, les constructions ou installations supérieures à un seuil déterminé sont interdites dans les périmètres considérés.

Cette servitude vise à figer l'évolution d'un secteur devant faire l'objet d'une mutation urbaine importante et pour lequel la collectivité ne dispose pas de projet précis. Dans l'attente de cette évolution, des extensions limitées pour les constructions existantes sont toutefois possibles.

Un droit de délaissement est ouvert au propriétaire d'un terrain concerné par cette servitude, en application de l'article L 123-17 du Code de l'Urbanisme.

L'effet de la servitude a une durée de cinq ans à compter de la date d'approbation du P.L.U. Au-delà de ce délai, la servitude est levée automatiquement. Ce sont alors les dispositions de la zone dans laquelle se situe le périmètre qui deviennent pleinement applicables.

Les effets de la servitude peuvent également être levés à l'initiative de la collectivité, avant le délai de cinq ans, par une procédure de modification du P.L.U.

**Dans le PLU d'Aubervilliers, cette servitude a été inscrite sur le site du projet de la gare des mines, sur le site du Fort d'Aubervilliers et sur le secteur du Pont de Stains.**

## 2 - DISPOSITIONS GRAPHIQUES RÉGLEMENTAIRES

Il s'agit de dispositions figurant dans le document écrit, mais dont le champ d'application est délimité sur les plans de zonage.

### 2.1 – LES MARGES DE REcul DES CONSTRUCTIONS

Cette disposition impose une implantation des constructions en recul par rapport à la voie ou à l'emprise publique, au-delà de la marge de recul indiquée graphiquement.

Cette disposition graphique complète l'article 6 du règlement écrit qui précise la règle applicable dans ce cas.

### 2.2 – LES ESPACES PLANTÉS OU À PLANter

Dans le cadre de nouveaux projets, ces espaces doivent obligatoirement être plantés ou végétalisés. Aucune construction ou superstructure ne peut y être implantée.

Cette disposition graphique complète l'article 13 du règlement écrit qui précise la règle applicable dans ce cas.

### 2.3 – LES LINÉAIRES D'ACTIVITÉS

Dès lors que figurent aux plans de zonage des linéaires d'activités, les rez-de-chaussée des constructions qui sont implantées le long des voies ou parties de voies concernées doivent être obligatoirement affectés à des activités économiques.

Cette disposition graphique complète l'article 2 du règlement écrit qui précise la règle applicable dans ce cas.

### 2.4 – LES PERCÉES VISUELLES

Cette disposition indique que le front urbain doit être obligatoirement discontinu pour préserver des espaces libres entre les constructions afin de préserver des vues vers les coeurs d'îlots ou des sites à voir (canal).

### 2.5 – LES FILETS DE HAUTEUR

Les filets de hauteur définissent la hauteur maximale des façades des constructions implantées en premier front urbain. Ces filets figurent sur un plan spécifique (plan n° 4.4).

Cette disposition graphique complète l'article 10 du règlement écrit qui précise la règle applicable dans ce cas.

### 2.6 – LES SECTEURS DE RENATURATION DES SOLS

Pour ces secteurs, soumis à de fortes nuisances urbaines et une forte imperméabilisation des sols, les normes en matière d'espaces libres végétalisés sont renforcées.

Cette disposition graphique (plan n°4.4) complète l'article 13 du règlement écrit qui précise la règle applicable dans ce cas.



### 3 - LES SECTEURS FAISANT L'OBJET D'ORIENTATIONS

L'article L.123-5 du code de l'urbanisme instaure un lien de compatibilité entre les travaux et les opérations d'aménagement et les orientations par secteur.

Cette compatibilité signifie que les travaux et opérations réalisés dans les secteurs concernés ne peuvent être contraires aux orientations d'aménagement retenues mais doivent contribuer à leur mise en œuvre ou tout au moins ne pas les remettre en cause.

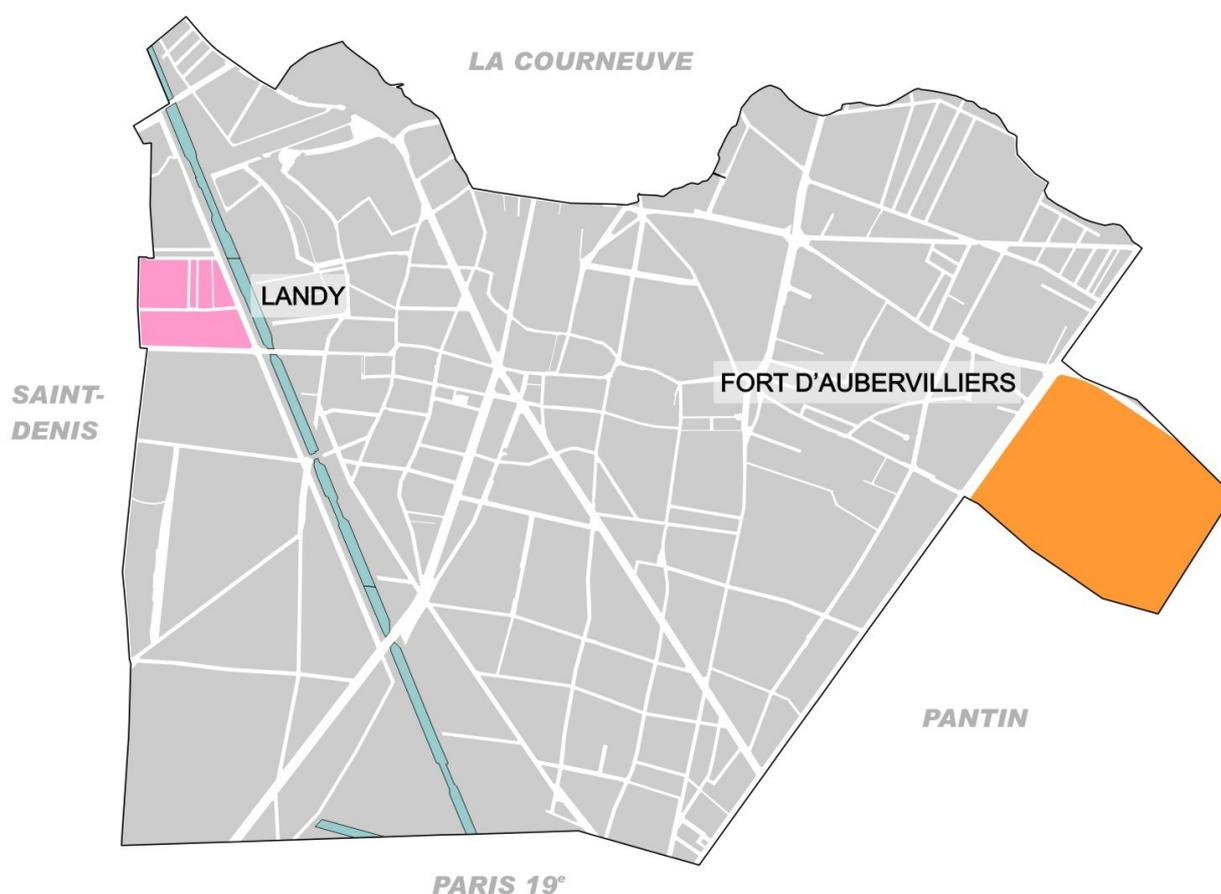
Les orientations par secteur sont complémentaires des dispositions d'urbanisme contenues dans le règlement écrit et graphique. Elles traitent plus spécifiquement de l'organisation urbaine et des espaces publics.

Cette complémentarité s'exprime également par leur portée réciproque. En effet, les opérations d'aménagement et de construction seront instruites en terme de compatibilité avec les orientations par secteur et en terme de conformité avec les dispositions réglementaires.

Les secteurs font l'objet d'orientations d'aménagement par secteur regroupées dans un document spécifique (pièce n°3) du PLU.

Ils sont délimités aux plans de zonage par une trame particulière.

#### LES SECTEURS CONCERNÉS PAR DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT





## 4 - LES PROTECTIONS DU PATRIMOINE VEGETAL

### 4-1 – LES ÉLÉMENTS DE PAYSAGE A PRESERVER (article 13 du règlement)

Selon l'article L.123-1-7° du Code de l'Urbanisme, le P.L.U. peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique. Il définit le cas échéant les prescriptions de nature à assurer leur protection.

L'identification et la localisation des espaces d'intérêt paysager permet de gérer les autorisations de construire tout en respectant les qualités du paysage existant.

Sur les plans de zonage, une trame spécifique représente les éléments de paysage à préserver, en superposition du zonage. Les terrains couverts par un cette trame doivent conserver leur caractère végétal dans les conditions fixées par le règlement.

La suppression partielle de ces espaces doit être compensée par des plantations de qualité équivalente dans le respect de la composition végétale d'ensemble existante ou en projet. En outre, toute destruction partielle ou totale d'un Espace d'Intérêt paysager localisé aux documents graphiques doit préalablement faire l'objet d'une déclaration, conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme relatives à l'application de l'article L.123-1,7°.

Pour le calcul de l'emprise au sol des constructions à réaliser (article 9 du règlement), la superficie minimale des terrains (article 5) et du coefficient d'occupation des sols, toute la surface du terrain est prise en compte, y compris l'espace d'intérêt paysager.

### 4.2 – LES ARBRES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES (article 13 du règlement)

La liste des arbres et alignements d'arbres identifiés dans les listes ci-après doivent faire l'objet d'une préservation dès lors que leur état phytosanitaire le permet.

Les alignements d'arbres le long des voies peuvent être modifiés dès lors qu'un projet d'intérêt général engendre une telle modification.

## RECENCEMENT ARBRES REMARQUABLES 2007

Essences	Lieux	Hauteur
<b>Secteur Jean-Claude Degauchy</b>		
Populus robusta	Cité 100 Manigard	20/25 m
Cedrus atlantica 'Glauca'	Arrière Maternelle Brossolette	15/20 m
Sophora japonica	Allée Stael (Maladrerie)	20/25 m
Carpinus betulus 'Pyramidalis'	Bassin Maladrerie	10/15 m
2 Platanus X acerifolia	Impasse J. Jaurès	25/30 m
175 Metasequoia glyptostroboides	Bd Edouard Vaillant	10/15 m
Acer negundo	Elysée Reclus	10/15 m
<b>Secteur Jean-Michel Pischon</b>		
Platanus X acerifolia	angle Réchossière/H. Barbusse	20/25 m
Cedrus atlantica 'Glauca'	Cité Robespierre	10/15 m
Betula verrucosa pendula 'Youngii'	Cité Robespierre	2 m
Sequoiadendron giganteum	Cité C. Tillon	15/20 m
Sequoiadendron giganteum 'Pendula'	Cité C. Tillon / entrée La Courneuve	10 m
Prunus serrulata	petit chemin du Pont-Blanc	5/10 m
Cedrus atlantica	Ecole Babeuf	10/15 m
Ulmus glabra	Ecole Babeuf	15/20 m
<b>Secteur Marc Convert</b>		
Robinia X pseudoacacia	48 Roosevelt	15/20 m
Aesculus X carnea	48 Roosevelt	15/20 m
Salix X sepulcralis	48 Roosevelt	10/15 m
Betula nigra	48 Roosevelt	10/15 m
Cupressocyparis X leylandii	48 Roosevelt	10 m
2 Platanus X acerifolia	20 Roosevelt	15/20 m
Tilia tomentosa	20 Roosevelt	15/20 m
Morus alba 'Kagayame'	20 Roosevelt	5/10 m
Albizia julibrissin	Point Vert Solferino	4 m
Ginkgo biloba	C.T.M.	10/15 m
15 Platanus X acerifolia	Square Quai A. Agnès	10 m
Acer campestre	Gymnase Manouchian	10 m
Carpinus betulus 'Pendula'	Square Perroquet	6 m
54 Carpinus betulus 'Fastigiata'	Rue du Port	5/10 m
Acer saccharinum 'Laciniatum Wierii'	Cité Presles	5/10 m
Salix matsudana 'Tortuosa'	Centre Solomon	8/10 m
Platanus X acerifolia	Parking Presles	20/25 m
Magnolia grandiflora	Rue de la Commune de Paris	5/10 m

<b>Secteur Philippe Berraud</b>		
Eleagnus X angustifolia	entrée Square Lucien Brun	5 m
Ginkgo biloba	Rue de la Commune de Paris	10/15 m
Sequoiadendron giganteum	Place Jules Verne	15/20 m
Maclura pomifera	Square Lucien Brun	6 m
Albizia julibrissin	Place des Italiens	6 m
Paulownia tomentosa	Groupe scolaire Jules Vallès	10/15 m
Aesculus X carnea	Allée du Tribunal	10/15 m
Acer platanoides 'Crimson King'	Rue Edouard Poisson	5/10 m
Cedrus atlantica 'Glauca'	Ecole Louise Michel	10/15 m
Acer platanoides	Groupe scolaire Jules Vallès	15/20 m
Tilia tomentosa	Ecole Louise Michel	10/15 m
Fraxinus excelsior	Square Lucien Brun	15/20 m
Morus alba 'Kagayame'	Cité Jules Vallès	5 m

**1 - LES ARBRES D'ALIGNEMENT SUR VOIES NATIONALES ET DEPARTEMENTALES**

Nom de rue ou de lieu	Linéaire de voirie (ml)	linéaire planté (ml)	Essence sujet	Nombre de sujets
<b>Adrien AGNES</b> (quai)	784	784	Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> )	8
<b>Danielle CASANOVA</b> (rue) CD 27 terre plein entre Jean Jaurès et Elisée Reclus	75 295	75 295 295	Robinia x pseudacacia 'Umbraculifera' ( <i>Acacia boule</i> ) Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Acer platanoides ( <i>Erable plane</i> ) Tilia cordata ( <i>Tilleul à petites feuilles</i> )	2 39 3 11
<b>Félix FAURE</b> (bld) entre Victor Hugo et Landy CD 20	792	1584	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> )	57 2
<b>Victor Hugo</b> (avenue ) RN	348	696	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> ) Ailanthus altissima ( <i>Ailante = Faux Vernis du Japon</i> ) Sorbus aucuparia ( <i>Sorbier des oiseleurs en bacs d'orangerie</i> )	216 2 2 6
<b>Jean JAURES</b> (avenue) RN 2 entre le bld Edouard Vaillant et rue D. Casanova entre rues E. Dubois et Réchossière entre rues Réchossière et Presle  entre rues Presle et République Côté Fort	426 458 5 500 520 298	426 916 5 500 520 298	(sujets existants) Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> ) Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> ) Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> ) Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> ) Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> )	26 23 1 21 33 2 15
<b>Lucien LEFRANC</b> CD 24 (quai)	280	280	Acer platanoides ( <i>Erable plane</i> )	16
<b>Docteur MICHAUX</b> (avenue du) CD 114	134	134 134	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> ) Acer pseudoplatanus 'Purpurescens' ( <i>Erable sycomore pourpre</i> ) Tilia platyphyllos ( <i>Tilleul à grandes feuilles</i> ) Cedrus libani = atlantica ( <i>Cèdre de l'Atlas</i> )	15 12 2 1 1
<b>Charles TILLON</b> (anc rue du Pont BLANC) CD 114 entre rues Cochenec et Jarry le long de la maison gérontologique Mazier	374	40 40	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Acer ( <i>Erable</i> )	3 2 2
<b>Francis de PRESENCE</b> (avenue) CD 30	150	300	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> )	20
<b>Fort d'Aubervilliers</b> PIR	562	562	Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> )	73
<b>Président ROOSEVELT</b> (avenue du) CD 31	534	1068	Tilia platyphyllos & tomentosa ( <i>Tilleul à grandes feuilles et argenté - 1999</i> )	84
<b>SAINT DENIS</b> (rue de) CD 27	31	31	Tilia platyphyllos ( <i>Tilleul à grandes feuilles</i> )	4
<b>TOTAL</b>	<b>6566</b>	<b>8983</b>		<b>704</b>

Total arbres d'alignement sur le territoire d'Aubervilliers				<b>2857</b>
---	--	--	--	-------------

Source : recensement des arbres d'alignement – février 2005

## 1 - LES ARBRES D'ALIGNEMENT SUR VOIES COMMUNALES

Nom de rue ou de lieu	Linéaire de voirie (ml)	linéaire planté (ml)	Essence sujet	Nombre de sujets
<b>ALBINET</b> (rue) côté pair	150	150	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> )	8
<b>Henri BARBUSSE</b> (rue) face Jean Macé	20	20	Tilia platyphyllos ( <i>Tilleul de Hollande ou à grandes feuilles</i> )	4
<b>BERGERIES</b> (rue des)	218	218	Gleditsia triacanthos 'Inermis' ( <i>Févier d'Amérique</i> )	25
<b>BERGES du CANAL</b> - au parc Eli Lotar  - au parc de l'Ecluse	363	363	Ulmus ( <i>Orme</i> ) Ostrya carpinifolia ( <i>Charme houblon</i> ) Amelanchier canadensis ? Ulmus ( <i>voie ferrée</i> ) Fagus ( <i>voie ferrée</i> ) Tilia ( <i>Tilleul</i> )  Ulmus ( <i>Orme</i> ) Carpinus ( <i>Charme</i> ) Fagus Amelanchier canadensis ( <i>Amélanchier</i> )	24 3 6 3 1 3  18 2 2 4
<b>BORDIER</b> (rue) côté pair - de rue A. Karman à rue des Cités	198	198	Platanus acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> )	12
<b>Georges BRAQUE</b> (allée)			Platanus ( <i>Platanes</i> )	17
<b>Marcel CARNÉ</b> (rue)	600	670	Acer cappadocicum ( <i>Erable de Cappadoce</i> )	72
<b>Sadi CARNOT</b> (rue) face au 31 - A. Karman/Cités	221	221	Metasequoia glyptostroboides ( <i>Métaséquoia</i> )	11
<b>Gaston CARRÉ</b> (rue)	218	218	Pyrus calleryana 'Chanticleer' ( <i>Poiriers à fleurs</i> )	19
<b>Carreau du Marché du centre</b>	69	69	Liriodendron tulipifera ( <i>Tulipier de Virginie</i> )	9
<b>Cimetière</b> (avenue du)	78	47	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Aesculus hippocastanum ( <i>Marronniers d'Inde</i> )	8 3
<b>Cimetière</b> (allées internes au)	345 560 160 285  196	690 1120 320 570  392	Betula verrucosa Pendula ( <i>Bouleau blanc</i> ) Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Tilia tomentosa ( <i>Tilleul argenté</i> ) Tilia platyphyllos ( <i>Tilleul de Hollande ou à grandes fleurs</i> ) Acer platanoides 'Drummondii' (2 m) ( <i>Erable plane</i> ) Acer platanoides 'Crimson King' = Acer Platanoides 'Scwedleri nigrum' ( <i>Erable plane</i> )	94 159 45 79 25 24
<b>Hélène COCHENNEC</b> (rue) du 112 au 120 Cochennéc	497	497	Acer platanoides 'Deborah' ( <i>Erable plane</i> )	20
<b>COURNEUVE</b> (rue de la ) rue des Noyers/place Jules Verne	476	952	Prunus cerasifera 'Nigra' ou pissardii 'Nigra betulus' ( <i>Prunier à feuillage pourpre</i> )	21
<b>Paul DOUMER</b> (rue)	327	654	Paulownia tomentosa ( <i>Paulownia impériale</i> ) Liquidambar styraciflua ( <i>Copalmes d'Amérique</i> ) Acer saccharinum 'Wieri' ( <i>Erable argenté</i> )	36 7 43
<b>Emile DUBOIS</b> (rue)	154	72 78	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> ) Tilia platyphyllos ( <i>Tilleul</i> )	6 17
<b>ECLUSE des VERTUS</b> (rue de l')	100	100 100	Aesculus x carnea ( <i>Marronnier rouge</i> ) Prunus	13 10
<b>Félix FAURE</b> (Bld) entre Victor Hugo et Paris CD31	851	1702	Liriodendron tulipifera ( <i>Tulipier de Virginie</i> )	65
<b>FERRAGUS</b> (rue)	0	0 6	Prunus laurocerasus 'Caucasica' ( <i>Lauriers du Caucase bacs d'orangerie</i> ) Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> )	9 3
<b>Louis FOURRIER</b>	148	148	Tilia cordata ( <i>Tilleul à petites feuilles</i> ) Tilia tomentosa ( <i>Tilleul argenté</i> )	2 3
<b>GARDINOUX</b> (rue des) (angle Victor Hugo)	177		Tilia platyphyllos ( <i>Tilleul de Hollande ou à grandes fleurs</i> )	5
<b>Marcel GARGAN</b> (avenue)	98	98	Liquidambar styraciflua ( <i>Copalme d'Amérique</i> )	8
<b>Firmin GEMIER</b> (rue)	310	310	Acer saccharinum 'Wieri' ( <i>Erable argenté</i> )	64
<b>GOULET</b> (rue du) Marché du centre	30	30	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> )	5
<b>Jules GUESDE</b> (rue) côté pair	280	280	Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> )	11
<b>HAIE COQ</b> (rue de la ) Pilier/Lucien Leiranc	210	120	Acer pseudoplatanus ( <i>Erable sycomore</i> )	8
<b>Alfred JARRY</b> (rue) côté impair du n°1 au 15	415	415	Populus robusta ( <i>Peuplier</i> )	19

Source : recensement des arbres d'alignement – février 2007

Nom de rue ou de lieu	Linéaire de voirie (ml)	linéaire planté (ml)	Essence sujet	Nombre de sujets
Impasse au 233 avenue Jean JAURES	46	46	Pyrus calleryana 'Chanticleer' (Poiriers à fleurs)	9
Léon JOUHAUX (rue)	77	77	Pyrus calleryana 'Chanticleer' (Poiriers à fleurs)	12
André KARMAN (rue, n°18)	34	34	Platanus x acerifolia = x hispanica (Platane)	5
André KARMAN (rue) face aux tennis et cité Mandéla	362	362	Acer pseudoplatanus (Erable sycomore)	20
Georges LEBLANC (allée)	142	142	Carpinus betulus (Charme)	17
Commandant l'HERMINIER (rue du) entre les rues Paul Doumer et D. Casanova	180	180	Quercus rubra = Quercus borealis (Chêne rouge d'Amérique)	22
Long SENTIER (rue du) + virage parking côté pair	235	235	Platanus x acerifolia = x hispanica (Platane)	15
Mail (le long du parc Eli LOTAR)	148	296	Pyrus calleryana 'Red Spire' Fleclocher (Poirier)	40
Mail Benoît FRACHON	53	106	Metasequoia glyptostroboides (Métaséquoia)	20
MALADRERIE (rue de la) mail le long du groupe scolaire	377	377	Liriodendron tulipifera (Tulipier de Virginie) Acer negundo (Erable negundo) Robinia Sorbus aucuparia (Sorbiers des oiseleurs) Paulownia tomentosa = imperialis (Paulownia impérial) Tilia tomentosa (Tilleul argenté) Fraxinus excelsior (Frêne commun) Acer platanoides (Erable plane) Acer campestre (Erable champêtre) Platanus orientalis 'Digita' (Platane d'orient digité) Prunus serrulata 'Kanzan' (Cerisier à fleurs) Cedrus atlantica 'Glauca' (Cèdre bleu de l'Atlas) Pinus nigra 'Austriaca' (Pin noir d'Autriche) Tilia platyphyllos (Tilleul à grandes feuilles) Platanus x acerifolia (Platane)	8 3 2 2 1 3 1 4 1 1 1 1 3 5 1
Henri MANIGART (rue) côté pair	395	395	Robinia x pseudoacacia 'Decaisneana' (Acacia) Acer x freemanii 'Autumn Blaze' (Erable)	2 22
Lounes MATOUB (rue) côté parc	171	171	Malus 'Profusion' (Pommier à fleurs)	20
MONJOIE prolongée (rue de la) entre Fillettes et Rocher	100	100	Prunus serrulata 'Kanzan' (Cerisier à fleurs)	12
MONTFORT (place du marché du)	108	108	Magnolia grandiflora (Magnolia à grandes fleurs) Corylus colurna (Noisetier de Byzance) Liriodendron tulipifera (Tulipier de Virginie)	1 2 1
MOTTE (rue de la) côté impair	512	512	Tilia tomentosa (Tilleul argenté)	11
MOUTIER (rue du) angle rue de la courmeuve	33	33	Pyrus calleryana 'Chanticleer' (Poiriers à fleurs)	4
Commune de PARIS (rue de la) mail - rue B. et Mazoyer/av de la République le long du square Saganta angle avenue de la République entre les rues V. Hugo/Edouard Poisson côté pair côté impair	180 124 316	180 124 316	Ginkgo biloba (arbre aux Quarante Ecus) Ginkgo biloba (arbre aux Quarante Ecus) Magnolia grandiflora (Magnolia à grandes fleurs) Crataegus laevigata 'Paul Scarlet' (Aubépine épineuse) Ginkgo biloba (arbre aux Quarante Ecus)	38 8 2 32 35
PASTEUR (rue)	133	133	Platanus x acerifolia (Platane)	18
Edouard POISSON (rue)	65	65	Platanus x acerifolia = x hispanica (Platane) Acer pseudoplatanus (Erable sycomore)	7 5
PONCEAUX (avenue des)	143	286	Prunus cerasifera 'Nigra' ou pissardii 'Nigra betulus' (Prunier à feuillage pourpre)	23
PORT (rue du)	693	1386	Carpinus betulus (Charme) Magnolia grandiflora (Magnolia à grandes fleurs)	56 4
PRES CLOS (chemin des ) du 11 au 19	147	147	Paulownia tomentosa (Paulownia impérial)	19
PRESLES (rue de) côté impair	48	48	Acer saccharinum 'Wien' (Erable argenté)	5
Ernest PREVOST (rue) côté pair placette	109	109	Platanus x acerifolia = x hispanica (Platane) Magnolia grandiflora (Magnolia à grandes fleurs)	8 4
RECHOSSIERE (rue) entre rues H. Manigard et Maladrerie, côté impair entre place Cottin et rue du Cdt l'Herminier, côté impair entre rues des Cités et du cdt l'Herminier, côté pair carrefour Charon	215 280 192	215 280 192	Prunus serrulata 'Kanzan' = Prunus serrulata 'New Red' (Cerisier à fleurs) Populus robusta (Peuplier) Sorbus aucuparia 'Magnifica' (Sorbier des Oiseleurs) Gleditsia triacanthos 'Inermis' (Féviers d'Amérique sans épine)	4 63 15 3
REPUBLIQUE (avenue de la ) RD20 Place de la Mairie	109	109	2/3 Liriodendron tulipifera (Tulipier de Virginie)	8

Source : recensement des arbres d'alignement – février 2005

Nom de rue ou de lieu	Linéaire de voirie (ml)	linéaire planté (ml)	Essence sujet	Nombre de sujets
l'avenue Carrefour	1318	2636	Aesculus hippocastanum 'Baumannii' (Marronnier blanc)	1
			Platanus x acerifolia = x hispanica ( <i>Platane</i> )	174
			Pyrus calleryana 'Chanticleer' ( <i>Poiriers à fleurs</i> )	12
<b>Waldeck ROCHET</b> (rue)	620	620	Liriodendron tulipifera ( <i>Tulipier de Virginie</i> )	79
<b>Waldeck ROUSSEAU</b> (rue)	46	46	Pyrus calleryana 'Chanticleer' ( <i>Poiriers à fleurs</i> )	4
<b>Edouard VAILLANT</b> (bd) de Jean Jaurès à Charles Tillon (ancienne rue du Pont Blanc)	910	1820	Metasequoia glyptostroboides ( <i>Métaséquoia</i> )	171
<b>Jules VERNE</b> (place)	42	42	Liquidambar ( <i>Copalme d'Amérique</i> )	10
<b>TOTAL</b>	<b>16417</b>	<b>23147</b>		<b>2135</b>

Source : recensement des arbres d'alignement – février 2005

## 5 – LA PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI D'INTÉRÊT LOCAL

Les constructions d'intérêt patrimonial sont repérées sur le plan 4.5. Ces éléments de patrimoine, repérés et protégés au titre de l'article L.123-1,7° du code de l'urbanisme, sont soumis à un régime particulier en ce qui concerne les autorisations individuelles d'occuper et d'utiliser le sol :

- tous les travaux qui ne seraient pas soumis à un permis de démolir, à l'exception des travaux d'entretien, portant sur un élément de bâti identifié doivent être précédés d'une déclaration préalable (article R.421-17) ;
- tous les travaux de nature à supprimer un bâti ou un élément de bâti identifié doivent être précédés d'une demande de permis de démolir (article R.421-28).

Les demandes d'occuper et d'utiliser le sol concernant ces éléments de patrimoine seront instruites au regard de la nature du caractère patrimonial de la construction et des caractéristiques à préserver.

Code	Adresse	Réf. Cadastre	Quartier	Dénomination	Appellation	Type
001 INV 001	27 quai Adrien Agnès	F 66, 67	8	usine d'engrais ; usine de savons	Sachs ; savonnerie la Boucle	INDUSTRIEL
001 INV 002	19 rue Trevet	BC 83	6	usine de matériel d'équipement industriel	Malicet et Blin ; SKF	INDUSTRIEL
001 INV 003	66-72 rue Henri Barbasse	BC 83	4	usine de matériel d'équipement industriel	Malicet et Blin ; SKF	
001 INV 004	124 rue Henri Barbasse	AU 90	4	usine d'allumettes	SEITA ; Documentation française	
001 INV 005	4 rue Bordier	BE 89	6	usine de verrerie	Decheneau ; Robillard ; Amsta	
001 INV 006	3 rue Danielle Casanova	AE 41	3	usine de boyauderie	Witt ; Wanner	INDUSTRIEL
001 INV 007	135 rue des Cités	AX 30	4	entrepôt industriel	V. Normand ; Ivy Oxford	INDUSTRIEL
001 INV 008	25 rue de la Courneuve	AC 54	7	usine de cycles	Poutrait-Morin	
001 INV 009	5 rue Emile Dubois	AR 69	2	usine de produits d'entretien	Etablissements Solere ; Yom savon	INDUSTRIEL
001 INV 010	45 boulevard Félix Faure	BG 79	5	usine à glace	Les Glacières de Montfort ; Lapeyre	INDUSTRIEL
001 INV 011	56 boulevard Félix Faure	T 28	6	laminoir	manufacture des barres cylindriques de précision	INDUSTRIEL
001 INV 012	75-81 boulevard Félix Faure	S 32	6	scierie	Les fils de Arthur Mathieu et compagnie ; Lapeyre	INDUSTRIEL
001 INV 013	80 boulevard Félix Faure	T 18	6	écurie	Les fils de Arthur Mathieu et compagnie	INDUSTRIEL
001 INV 014	85 boulevard Félix Faure	S 8, 31	6	entrepôt industriel	aciéries de Micheville	INDUSTRIEL
001 INV 015	100 boulevard Félix Faure	U 19	6	entrepôt industriel	compagnie industrielle des pétroles	INDUSTRIEL
001 INV 016	115-117 boulevard Félix Faure	S 3	6	cartonnerie	Calothy	INDUSTRIEL
001 INV 017	119 boulevard Félix Faure	S 1	6	fonderie	fonderies Seine Ardennes ;laboratoire Motul	INDUSTRIEL
001 INV 019	34 rue des Fillettes	P 172	8	laminoir	Dambiermont ; Toutubes	INDUSTRIEL
001 INV 020	18 rue du Buisson	AM 123	2	garderie d'enfants	crèche du Buisson	EDIFICE
001 INV 021	49 rue Schaeffer	I 137	7	garderie d'enfants	crèche Schaeffer	EDIFICE
001 INV 022	91 rue du Pont-Blanc	AH 39	7	garderie d'enfants	crèche du Pont-Blanc	EDIFICE
001 INV 023	12-18 rue Bernard et Mazoyer	Z 140, 141	7	garderie d'enfants	crèche Bernard et Mazoyer	EDIFICE
001 INV 024	111 avenue de la République ; 14 rue Lécuyer	BD 95	5	cinéma		EQUIPEMENT
001 INV 025	24 rue du Goulet	K 11	7	fonderie	établissements Maury	INDUSTRIEL
001 INV 026	26 rue du Goulet	K 10	7	usine de tannerie	Megemond	INDUSTRIEL
001 INV 027	25 rue de la Haie Coq	N 9	8	usine de produits d'entretien	Laurent Casthelaz, puis entrepôt Lambert	INDUSTRIEL
001 INV 028	33 rue de la Haie Coq	O 31	8	usine de boyauderie	établissements Fabre	INDUSTRIEL

001 INV 029	40 rue Hemet	AE 23	3	usine de cartonnerie	Nerson et Compagnie	INDUSTRIEL
001 INV 030	75 rue Heurtault	H 197	7	usine d'apprêt des étoffes		
001 INV 031	29 avenue Victor Hugo	Q 5	8	usine de cartonnerie	Hamet	INDUSTRIEL
001 INV 032	45 avenue Victor Hugo	Q 24	8	entrepôt industriel ; entrepôt commercial	compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris	INDUSTRIEL
001 INV 033	45 avenue Victor Hugo	Q 24	8	entrepôt industriel ; entrepôt commercial	compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris	
001 INV 034	45 avenue Victor Hugo	Q 24	8	entrepôt industriel ; entrepôt commercial	compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris	
001 INV 035	45 avenue Victor Hugo	Q 24	8	entrepôt industriel ; entrepôt commercial	compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris	
001 INV 036	79 avenue Victor Hugo	R 49	8	usine d'appareils de lavage et de manutention	compagnie des chaînes et de manutention	INDUSTRIEL
001 INV 037	85 avenue Victor Hugo	R 56	8	usine de matières colorantes synthétiques	Schomberger	INDUSTRIEL
001 INV 038	92 avenue Victor Hugo	R 16	8	usine de matières colorantes synthétiques	Kiffer & Hamaide	INDUSTRIEL
001 INV 039	9 rue de la Gare	R 5	8	usine de matières colorantes synthétiques	Kiffer & Hamaide	
001 INV 040	96 avenue Victor-Hugo	R 46	8	fonderie de suif	Geniasca	
001 INV 041	151-153 avenue Jean Jaurès	AT 38, 41	4	parfumerie ; savonnerie	L.T. Piver	INDUSTRIEL
001 INV 042	169-173 avenue Jean Jaurès	AS 111	4	usine de traitement des corps gras	Ruech	INDUSTRIEL
001 INV 043	30 rue André Karman	BF 41	5	usine de papeterie	CCR	INDUSTRIEL
001 INV 044	21-27 quai Lucien Lefranc	N 13, 14	7	usine de matières colorantes synthétiques	Hartog	INDUSTRIEL
001 INV 045	39 quai Lucien Lefranc	P 108	7	usine d'engrais	Saint-Gobain	
001 INV 046	13 rue des Noyers	AB 4	7	usine textile	grand Lavoir moderne	INDUSTRIEL
001 INV 047	1 rue du Pilier	P 138	8	usine de fabrication et distillation des goudrons	Meple	INDUSTRIEL
001 INV 048	10 nie du Pilier	P 19	8	usine de produits chimiques	société des alcools dénaturés	INDUSTRIEL
001 INV 049	16 rue du Pilier	P 21	8	magasin industriel	société française d'industrie chimique	INDUSTRIEL
001 INV 050	18 rue du Pilier	P 22	8	usine d'engrais	La carboxyque	
001 INV 051	35 rue du Port	H 208	3	usine de traitement des corps gras	Quervel	INDUSTRIEL
001 INV 052	24 rue des Presles	BC 8	4	fonderie	Budin	INDUSTRIEL
001 INV 053	115 rue Léopold Réchossière	AQ 343	3	usine métallurgique	Griset	INDUSTRIEL
001 INV 054	54 avenue de la République	AY 41	5	laiterie industrielle	au lait intégral	INDUSTRIEL
001 INV 055	60 avenue de la République	AY 40	5	usine de traitement des corps gras	Philibert	INDUSTRIEL
001 INV 056	63 avenue de la République	AY 82	5	usine de matières colorantes synthétiques	Trimetal	INDUSTRIEL
001 INV 057	98 avenue de la République	AZ 11	6	usine de verrerie	GIC	INDUSTRIEL

001 INV 059	5 rue Saint-Gobain	P 149	8	magasin industriel	acieries de Longwy	
001 INV 060	34 rue Trevet	BD 109	5	usine de produits pharmaceutiques	laboratoire de l'organotechnie	INDUSTRIEL
001 INV 061	218 boulevard Félix Faure	L 132	7	usine de petite métallurgie	établissements Goux	
001 INV 062	133 avenue Jean Jaurès	AT 61	4	usine de peintures et vernis	Routtand	
001 INV 063	11 rue de la Gare	R 6, 31	8	usine de traitement des corps gras	société Crucke	INDUSTRIEL
001 INV 064	15 rue de la Gare	R 7	8	usine de petite métallurgie	Fenaille et Despeaux	INDUSTRIEL
001 INV 065	15 quai Adrien Agnès	F-G	7	station d'air comprimé	Société Urbaine D'Air Comprimé	
001 INV 066	1 rue de la Commune de Paris	AB 112	7	église	Notre-Dame des Vertus	EQUIPEMENT
001 INV 067	2 rue de la Commune de Paris	AB 113	7	mairie	mairie	EQUIPEMENT
001 INV 068	Avenue Franklin Roosevelt			rue	avenue Franklin Roosevelt	RUE
001 INV 069	rue du Goulet			rue	rue du Goulet	RUE
001 INV 070	2-4 impasse Charles Cousin	H 176	8	immeuble		EDIFICE
001 INV 071	1 à 16 rue de La Coumeuve			rue		RUE
001 INV 072	15-32 rue de la Courneuve			rue	rue de la Courneuve	RUE
001 INV 073	rue du Docteur Pesqué			rue	rue du Docteur Pesqué	RUE
001 INV 074	13-13bis rue du Docteur-Pesqué	Z 126	7	poste	France télécom	EQUIPEMENT
001 INV 075	7-9 rue Achille-Domart	AB 104, 105	7	établissement administratif	centre administratif médical et social	EQUIPEMENT
001 INV 076	1-15 rue du Landy			rue	1-15 rue du Landy	RUE
001 INV 077	2-4 rue Ernest-Prévost	BH 52, 53	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 078	rue de la Commune de Paris			rue	rue de la Commune de Paris	RUE
001 INV 079	6-8 avenue de la République ; 5-7 rue de la Commune de Paris	Z 144 ; AB 108	7	poste ; immeuble		EQUIPEMENT
001 INV 080	30/33 rue de la Commune de Paris	Z 43, 165, 166, 189	7	établissement administratif communal	centre administratif	EQUIPEMENT
001 INV 082	rue Achille Domart			rue	rue Achille Domart	RUE
001 INV 083	rue David			rue	rue David	RUE
001 INV 084	rue Villebois-Mareuil			rue	rue Villebois-Mareuil	RUE
001 INV 085	rue Pasteur	K 103	7	halle	marché	EQUIPEMENT
001 INV 086	rue Pasteur			rue	rue Pasteur	RUE
001 INV 087	13 rue Pasteur	K 99, 100	7	bourse du travail	bourse du travail	EQUIPEMENT

001 INV 088	181-183 avenue Victor Hugo	K 88, 89	7	école	groupe scolaire Victor Hugo
001 INV 089	9-11 boulevard Anatole-France	J 47, 48, 49, 50, 51, 52	7	hôpital	clinique de l'Orangerie
001 INV 090	square Stalingrad	Z 142	7	jardin public	square Stalingrad
001 INV 091	square Stalingrad ; rue Edouard Poisson	Z 142	7	salle des fêtes	théâtre de la Commune
001 INV 092	square Stalingrad	Z 142		tribunal	justice de paix
001 INV 093	rue Lécuyer			rue	rue Lécuyer
001 INV 094	17 avenue de la République	Z 171	7	immeuble	
001 INV 095	18 avenue de la République	Z 37	7	immeuble	
001 INV 096	1, 9 avenue de la République	Z 60, 63, 64, 65	7	immeuble	
001 INV 097	112 avenue de la République	BD 22	5	immeuble	
001 INV 098	120 avenue de la République	BD 20	5	hôpital	hôpital européen de la Roseraie
001 INV 099	134 avenue de la République	BD 153	5	immeuble	
001 INV 100	6 rue des Gardinoux	O 20	8	usine de boyauderie	société centrale de boyauderie
001 INV 101	17 rue des Gardinoux	Q 13	7	usine d'engrais	Francilienne de fonte
001 INV 103	17 rue des Quatre Chemins	BD 56	5	magasin industriel	Hochon
001 INV 104	15 rue des Quatre Chemins	BD 54	5	usine textile	vêtements Maya
001 INV 105	8-10 me Paul Bert	AZ 56, 61	4	entrepôt industriel	SECMA - Electrolux
001 INV 106	15bis rue des Quatre Chemins	BD 55	5	poste de distribution	compagnie générale des tramways de Paris et du département de la Seine
001 INV 107	9 rue Paul Doumer	AD 40	7	maison	M. Desmullès
001 INV 108	5 rue Paul Doumer	AD 71	7	entrepôt commercial	M. Legrand
001 INV 109	21 rue Chapon	AC 43	7	entrepôt industriel	entrepôt général des cités
001 INV 110	113-115 boulevard Félix Faure	S 3, 4	6	entrepôt industriel	Bocholie et Compagnie
001 INV 111	49 boulevard Félix Faure	S 37	5	entrepôt industriel	compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris
001 INV 112	195 boulevard Félix Faure	L 70	7	entrepôt industriel	Costella
001 INV 113	20bis rue des Gardinoux	P 5	8	magasin industriel	société générale de fonderie
001 INV 114	34 rue des Gardinoux	P 4	8	entrepôt industriel	Michelin
001 INV 115	52 rue de la Haie-Coq	P 157, 158, 159, 160	8	institut de recherche	Rhodia
001 INV 116	19 rue Guyard Delalain	AV 1	4	entrepôt industriel	Lagéze & Cazes
001 INV 117	3-9 rue du Clos Benard	AX 51, 113	4	usine liée au travail du bois	Louis Nouhaud

001 INV 118	30 rue Bernard et Mazoyer	Z 104	7	entrepôt industriel	Société d'exploitation des moteurs R. Laraque	INDUSTRIEL
001 INV 119	28 rue du Pilier	P 140	8	bâtiment administratif d'entreprise	Compagnie générale de voiture à Paris	
001 INV 120	12 rue du Clos-Benard	AX 10	4	menuiserie	Entreprise Moreau	INDUSTRIEL
001 INV 121	27 rue du Pilier	P 115	8	usine de produits chimiques	société des phosphates de l'Afrique du Nord	INDUSTRIEL
001 INV 122	31 rue Sadi Carnot	BF 142	6	cité industrielle	cité Carnot	INDUSTRIEL
001 INV 123	5 à 51 avenue Jean-Jaurès			rue	avenue Jean Jaurès	RUE
001 INV 124	21-23 avenue Jean-Jaurès	BH 83	5	immeuble	villa Pouget	EDIFICE
001 INV 125	25 avenue Jean-Jaurès	BH 59	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 126	55 à 81 avenue Jean-Jaurès			rue		RUE
001 INV 127	rue des Postes			rue	rue des Postes	RUE
001 INV 128	20-22 rue des Postes	BH 59	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 129	43, rue des postes	BD 17	5	établissement administratif	caisse des assurances	EQUIPEMENT
001 INV 130	rue Henri Barbusse			rue	rue Henri Barbusse	RUE
001 INV 132	77 rue des Cités	BF 108	5	entrepôt industriel	chantier des cités	INDUSTRIEL
001 INV 133	32 rue Sadi Carnot	AY 71	6	usine métallurgique	Société Auber-fer	INDUSTRIEL
001 INV 134	111 bis rue André-Karman	V 31	6	usine de petite métallurgie	Mosser	INDUSTRIEL
001 INV 135	131-135 avenue Jean-Jaurès	AT 31, 61	4	centre d'activités	le Forum	INDUSTRIEL
001 INV 136	13 rue André-Karman	T 25	5	usine métallurgique		INDUSTRIEL
001 INV 137	24-26 rue André-Karman	BF 115, 116	6	usine	société Rouière et compagnie	INDUSTRIEL
001 INV 138	43-45 rue André-Karman	T 3	6	usine de boyauderie	boyauderie Cara	INDUSTRIEL
001 INV 139	22 rue de la Nouvelle France	AX 121	4	entrepôt industriel ; garage industriel	société parisienne de l'industrie routière automobile	INDUSTRIEL
001 INV 140	159 avenue Victor Hugo ; 41 rue du Goulet	Y 54, 55	7	entrepôt industriel ; magasin industriel	société des épiciers de la région parisienne	INDUSTRIEL
001 INV 141	9-13 rue de la Nouvelle-France	AX 78	4	usine de construction électrique	société éclairage des véhicules sur rail	INDUSTRIEL
001 INV 142	71-73 rue André Karman	U 58	6	usine de construction mécanique	ancienne société des compresseurs Cobblin	INDUSTRIEL
001 INV 143	24 rue Anatole France	AC 6	7	cartonnerie	Riegert	
001 INV 146	158 avenue Victor Hugo	Z 10	7	poste de coupure	Nord Lumière	INDUSTRIEL
001 INV 148	81-89 rue du Port	E 17	8	usine	CEDI	INDUSTRIEL
001 INV 149	57 rue de Saint-Denis	B 39	8	usine de produits chimiques	société parisienne de produits chimiques	INDUSTRIEL
001 INV 150	23 rue Sadi-Camot	BF 97	6	usine métallurgique	SFME	INDUSTRIEL

001 INV 151	101 avenue Victor Hugo	O 21	8	usine de chaudronnerie	chaudronnerie Coutanceau	INDUSTRIEL
001 INV 152	31-35 rue de Saint-Denis	J	8	usine de petite métallurgie	société Philippault et fils	
001 INV 154	rue des Fillettes		8	usine métallurgique	comptoir d'étirage et profilage des métaux	
001 INV 155	rue des Fillettes		8	usine métallurgique		
001 INV 156	quai lucien Lefranc	F 42	7	usine de produits chimiques	dock des alcools	INDUSTRIEL
001 INV 157	41bis, boulevard Anatole-France	I 154	7	usine de petite métallurgie	émaillerie Edmond Jean	INDUSTRIEL
001 INV 158	157 avenue Jean Jaurès	AS 83	4	usine de produits chimiques	parfumerie Piver	INDUSTRIEL
001 INV 159	172-174 avenue Félix Faure	M 40, 41	4	logement patronal	maisons ouvrières Saint-Gobain	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 160	36 rue de La Courneuve	AC 33	7	hbm		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 161	38 rue Henri Barbusse	BD 155	5	immeuble		
001 INV 162	rue Henri Barbusse	BD 16	5	groupe scolaire	groupe scolaire Jean Macé	EQUIPEMENT
001 INV 163	rue des Ecoles			rue	rue des Ecoles	RUE
001 INV 164	1 rue des Ecoles	BD 24	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 165	18 rue des Ecoles	BE 59	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 166	impasse de l'Espérance ; impasse Binot			rue	impasse de l'Espérance ;impasse Binot	RUE
001 INV 167	rue des Quatre chemins			rue	rue des Quatre chemins	RUE
001 INV 168	rue Sadi-Carnot ; rue Auvry ; rue Bordier			rue		
001 INV 169	1 rue Sadi-Carnot	BE 77		dispensaire		
001 INV 170	avenue Anatole-France			rue	avenue Anatole France	RUE
001 INV 171	14 avenue Anatole France	AB 6	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 172	41 avenue Anatole-France	I 153	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 173	44 avenue Anatole-France	AD 62	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 174	64 avenue Anatole France	AD 1	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 175	57 à 109 avenue Victor-Hugo			rue		RUE
001 INV 176	104 à 187 avenue Victor-Hugo			rue		RUE
001 INV 177	118 avenue Victor-Hugo	Y 76	7	maison		EDIFICE
001 INV 178	185 avenue Victor-Hugo	K 91	7	demeure		EDIFICE
001 INV 179	90 avenue Victor	R 42	8	immeuble		EDIFICE
001 INV 180	96 avenue Victor Hugo	R 46	8	immeuble		EDIFICE

001 INV 181	1206is avenue Victor Hugo	Y 78	7	immeuble		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 182	8 rue Bordier	BE 8	5		maison de l'enfance Tony Lainé	EQUIPEMENT
001 INV 183	148-192 rue André Karman			rue		RUE
001 INV 184	22 à 155 rue André Karman			rue		RUE
001 INV 185	rue André-Karman ; rue Charon			maison		
001 INV 186	101 rue André-Karman	V 60	6	immeuble		EDIFICE
001 INV 187	rue Bordier	BF 1	5	école	école maternelle Francine Fromond	EQUIPEMENT
001 INV 188	5 rue du Commandant- Lherminier	AC 34	3	groupe scolaire	groupe scolaire Paul-Doumer	EQUIPEMENT
001 INV 189	rue Hélène Cochennec	AM 179	1	école	groupe scolaire du Montfort	EQUIPEMENT
001 INV 190	17 rue des Postes	BH 48	5	établissement médical		EQUIPEMENT
001 INV 191	rue du Port			rue		RUE
001 INV 192	41 rue du Port	H 71	3	immeuble		EDIFICE
001 INV 193	5/9 rue Régine- Gosset	H 178		entrepôt industriel ; garage industriel	établissements Fassiola	INDUSTRIEL
001 INV 194	rue du Colonel Fabien			rue	rue du Colonel Fabien	RUE
001 INV 195	chemin de l'Echange			rue	chemin de l'Echange	RUE
001 INV 196	passage Machouart			rue	passage Machouart	RUE
001 INV 197	rue Claude Bernard			rue	rue Claude Bernard	RUE
001 INV 198	rue Edouard Poisson ; 47-49 rue de la Commune de Paris	X 18, 19, 35	6	centre de secours		EQUIPEMENT
001 INV 200	rue Edouard Poisson	V 80		piscine	centre nautique	EQUIPEMENT
001 INV 201	passage de la Justice ; rue Bengali ; rue Emile Augier			rue	passage de la Justice	RUE
001 INV 202	rue Henri Murger			rue	rue Henri Murger	RUE
001 INV 204	26 rue du Buisson	AM 135	2	église	Saint-Paul du Montfort	EQUIPEMENT
001 INV 205	7 rue Paul-Bert	AZ 28	4	bains douches	bains douches	EQUIPEMENT
001 INV 206	40 avenue Edouard- Vaillant	AN 156	1	bains douches	bains douches	EQUIPEMENT
001 INV 207	11 rue Achille- Domart	AB 103	7	dispensaire	dispensaire municipal	EDIFICE
001 INV 208	4 rue Hemet	AG 7	3	hospice	centre de gérontologie Constance Mazier	EQUIPEMENT
001 INV 210	2-30 rue du Moutier			rue	rue du Moutier	RUE

001 INV 211	19-78 rue du Moutier			rue	rue du Moutier	RUE
001 INV 212	1 rue du Moutier	AB 97	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 213	2 rue du Moutier	AB 40	7	maison		EDIFICE
001 INV 214	rue Charon			rue	rue Charon	RUE
001 INV 215	12 rue Charon	AB 92	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 216	19 rue Charon	AB 59	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 217	3 rue du Docteur-Pesqué	AB 99, 100, 101		immeuble		EDIFICE
001 INV 218	18 rue de la Commune-de-Paris	Z 7	7	maison	maison des notaires	EDIFICE
001 INV 219	rue Chapon			rue		RUE
001 INV 220	1 à Sbis rue Chapon	AC 44	7	maison		EDIFICE
001 INV 221	4/4bis rue Chapon	AB 55	7	maison		EDIFICE
001 INV 222	1 à 22 rue des Noyers			rue		RUE
001 INV 223	24 à 74 rue des Noyers			rue		RUE
001 INV 224	8-10, 16 rue des Noyers	AC 13 ET AC 10	7	maison		EDIFICE
001 INV 225	16bis rue des Noyers	AC 10	7	maison		EDIFICE
001 INV 226	68 à 102 rue Heurtault			rue		RUE
001 INV 227	54 à 62 rue Heurtault			rue		RUE
001 INV 228	2-52 rue Heurtault			rue		RUE
001 INV 229	rue du Landy ; rue Heurtault	L 157		maison		EDIFICE
001 INV 230	70 rue Heurtault	J 81	7	ferme	ferme Mazier	EDIFICE
001 INV 231	32 rue Lécuyer	BD 109	4	magasin industriel	Bichat	
001 INV 232	88 à 96 rue Heurtault	1 8, 12, 13, 15	7	maison		EDIFICE
001 INV 233	rue des Cités			rue	rue des Cités	RUE
001 INV 234	50 rue des Cités	BE 40	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 235	56 rue des Cités	BE 63	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 236	1 à 23 bis avenue de la République			rue		RUE

001 INV 237	52 à 144 avenue de La République			rue		RUE
001 INV 238	47 avenue de la République	AY 43	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 239	rue Bernard et Mazoyer			rue		RUE
001 INV 240	15 rue Bernard et Mazoyer	Z 43	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 241	3 à 30 rue Ferragus			rue		RUE
001 INV 242	27-35 rue Ferragus			rue		RUE
001 INV 243	3 rue Ferragus	Z 2	7	immeuble		EDIFICE
001 INV 244	22-22bis rue André Karman ; impasse Bordier	BF 3	5	immeuble		EDIFICE
001 INV 245	1 à 5 rue Paul-Bert	AZ 32	4	école	groupe scolaire Paul Bert	EQUIPEMENT
001 INV 246	boulevard Edouard Vaillant			rue	boulevard Edouard Vaillant	RUE
001 INV 247	92 boulevard Edouard-Vaillant	AM 18	1	immeuble		EDIFICE
001 INV 248	92 boulevard Edouard-Vaillant	AM 18	1	immeuble		
001 INV 249	163-165 avenue Edouard Vaillant	AK 1, 2	1	immeuble		EDIFICE
001 INV 250	8-10 rue Paul Verlaine	AL 67		immeuble		EDIFICE
001 INV 251	165-255 avenue Jean Jaurès			rue	165- 255 avenue Jean Jaurès	RUE
001 INV 252	150-154 rue Léopold Réchossière	AS 99		immeuble		EDIFICE
001 INV 253	2-4 rue Paul Bert	AZ 24, 25	4	immeuble		EDIFICE
001 INV 254	40 rue Léopold-Réchossière	AV 96	3	école	lycée Le Corbusier	EQUIPEMENT
001 INV 256	38 rue Guyard-Delalain	AZ 48	4	immeuble		EDIFICE
001 INV 257	117 avenue Jean-Jaurès	BC 67	4	immeuble		EDIFICE
001 INV 258	passage des Roses			rue	passage des Roses	RUE
001 INV 260	103 à 123 avenue Jean-Jaurès			rue		
001 INV 261	rue Bernard et Mazoyer			immeuble de bureaux	bureaux de la société des tramways, puis OMJA	
001 INV 262	145 rue des Cités	AX 33	4	immeuble		EDIFICE
001 INV 263	50 rue Guyard Delalain	AZ 53, 54	4	entrepôt industriel		INDUSTRIEL
001 INV 264	50 rue Guyard Delalain	AZ 53, 54	4	usine de papeterie	société Sifranc	
001 INV 265	81 avenue Victor Hugo	R 51		usine d'appareils de lavage	Traizet	INDUSTRIEL
001 INV 266	26 boulevard Anatole France	AC 6	7	usine de papeterie	Rieqert _	INDUSTRIEL
001 INV 267	39 rue Henri Barbusse	BE 34	5	usine de construction	voiture Dutert	INDUSTRIEL
001 INV 268	37 rue Henri Barbusse	BE 29	5	usine		INDUSTRIEL
001 INV 269	46 rue Auvry	BE 85	5	usine		INDUSTRIEL

001 INV 271	25 rue Auvry	BE 12	5	usine		INDUSTRIEL
001 INV 272	rue des Cités		5	usine		
001 INV 273	Avenue Jean Jaurès	BI 11, 13, 30	2		Fort d'Aubervilliers	EQUIPEMENT
001 INV 274	avenue de la Division Leclerc			Jardins ouvriers	jardins ouvriers des vertus	EQUIPEMENT
001 INV 275	avenue Jean Jaurès		2	théâtre	théâtre équestre Zingaro	EQUIPEMENT
001 INV 301	193 avenue Jean Jaurès	AR 7	2	ensemble de logements sociaux		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 302	rue Danielle Casanova	AL 128, 144, 152 AR 141		grand ensemble	cité Emile Dubois ou cité des 800	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 303	rue de la Maladrerie ; rue Danielle Casanova			ensemble de logements sociaux	la Maladrerie	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 304	rue Léopold Rechossière	AR 71, 107, 108		ensemble de logements sociaux		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 305	rue Léopold Rechossière	AP 223		ensemble de logements sociaux	cité des Mélézes ou cité Réchossière	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 306	rue Henri Barbusse ; rue de la Motte	AU 88, AS 51		ensemble de logements sociaux	cité Barbusse ; cité de la Motte	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 307	allée du Château			ensemble de logements sociaux		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 308	rue Gaston Carré	AV 71, 72, 85, 86, 87		ensemble de logements sociaux		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 309	rue du Pont-Blanc ; rue Hélène Cochenec	AI 1		ensemble de logements sociaux	cité du Montfort ; cité Tillon ou cité Cochenec	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 310	rue du Pont Blanc	AH 39		ensemble de logements sociaux	cité Robespierre	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 311	rue du Pont Blanc	AO 108, 151, 158, 169, 172, 179, 180		ensemble de logements sociaux		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 312	rue de Presles	AU 95		ensemble de logements sociaux		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 313	rue Henri Barbusse ; rue des Cités	ensemble BG sauf BG 77, 78, 79, 80		rénovation urbaine	cité Villette	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 314	rue Karman	BF 110		ensemble de logements sociaux		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 315	62, avenue de la république	AY 38, 67		immeuble de logements sociaux	cité Lénine ; cité République ou cité Potemkine	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 317	avenue du Président-Franklin-Roosevelt	I 42, J 53		ensemble de logements sociaux	cité Rosenberg ou cité Perroquet	LOGEMENT SOCIAL
001 INV 318	rue Heurtault ; avenue Franklin Roosevelt	D 179, 180, 181, 182, 183, 185		ensemble de logements sociaux		LOGEMENT SOCIAL
001 INV 319	rue Emile Augier	G 130		?	ensemble du pasteur Henri Roser	LOGEMENT SOCIAL